

Plate-forme **contre le projet de chasse aux chômeurs**

pour la Sécu & la création d'emplois de qualité

rue Philomène, 43 – 1030 Bruxelles – 02/218.09.90

www.stopchasseauxchomeurs.be contact@stopchasseauxchomeurs.be

Le 11 mai 2004.

**Al'attention des Présidents de
la FGTB-ABVV et de la CSC-ACV**

Concerne :

- projet d'arrêté royal organisant le « suivi actif » des chômeurs
- projets d'action devant le comité de gestion de l'ONEm

Messieurs,

Comme vous le savez, une large plate-forme s'est constituée depuis quelques semaines pour s'opposer à la logique qui préside, fondamentalement, au projet de contrôle renforcé des chômeurs initié par le ministre Vandembroucke. Plus que tel ou tel détail, c'est le principe même d'un tel projet (un gouvernement qui n'est pas capable de créer des emplois convenables, et qui veut faire porter sur les chômeurs la responsabilité du chômage) qui nous paraît extrêmement dangereux, tant pour les chômeurs que pour l'ensemble des salariés.

Un certain nombre de centrales et de fédérations de vos deux confédérations ont adhéré explicitement à la plate-forme, ainsi sans doute que bon nombre de militants parmi nos 6.000 adhérents à ce jour ; d'autres organisations, et les confédérations elles-mêmes, ont préféré ne pas le faire : ce qui n'a pas empêché nombre d'entre elles de nous aider à l'occasion, ou de mener leurs propres actions contre ce projet de chasse aux chômeurs et de démontrer leur solidarité avec notre lutte quant au fond, ce qui est bien entendu l'essentiel.

Comme plate-forme syndicale, associative et citoyenne, nous tenons à rester en bons termes avec l'ensemble du mouvement syndical. C'est dans cet esprit que nous vous écrivons aujourd'hui, pour vous faire part d'une préoccupation assez massivement exprimée lors de l'assemblée générale de la plate-forme, qui s'est tenue ce lundi 10 mai.

Il s'agit de l'avis qui sera très prochainement sollicité au Conseil de Gestion de l'ONEm. Certains intervenants nous ont bien expliqué, lors de l'assemblée générale, que ces avis sont essentiellement techniques, et que par ailleurs le ministre n'est nullement tenu de les suivre, surtout s'ils sont divisés.

Néanmoins, la majorité des membres de la plate-forme s'inquiète des conséquences selon nous catastrophiques qu'aurait un avis unanime (patronat / syndicats) approuvant ce projet. Quel que soit l'avenir de notre commun combat contre la « chasse aux chômeurs », nous pouvons en effet prévoir comment certains responsables politiques useraient et abuseraient d'un tel avis pour

disqualifier toute opposition à ce projet ou à ses conséquences néfastes pour les travailleurs, et en profiteraient pour faire endosser la responsabilité du projet aux organisations syndicales.

Or, même si le projet initial a connu quelques améliorations ou renvois à plus tard, il reste globalement la transposition réglementaire de la position commune FEB-UWE-VEV-UWE sur le contrôle des chômeurs publiée dès juin 2003.

Sur le terrain de lutte que nous avons choisi, et que nous croyons complémentaire à d'autres terrains, nous sommes persuadés de pouvoir encore modifier le rapport de forces dans les semaines à venir.

Pour cela, nous espérons pouvoir compter sur vos deux confédérations pour, idéalement, un avis exprimant une opposition de fond face à la priorité au contrôle & sanction plutôt qu'à la création d'emplois, ou tout au moins un avis technique assorti du rappel que les organisations syndicales revendiquent le retrait du projet, rappelant que « ce sont les emplois, pas les chômeurs, qui sont indisponibles ! »

C'est dans cet esprit que plusieurs des collectifs constituant la plate-forme envisagent, dans les jours prochains, une action symbolique devant la réunion du Comité de gestion de l'ONEm, visant à montrer notre soutien aux mandataires syndicaux siégeant au comité.

Nous sommes à votre entière disposition pour discuter davantage de ces préoccupations.

En vous remerciant pour votre bonne attention.

*Pour le secrétariat de la Plate-Forme,
Yves Martens,
02 18 09 90 – 0475 83 48 04*

Copie pour information aux membres du comité de gestion de l'ONEm :
Monsieur Marcel Savoye et Madame Ann Van Laer (CSC)
Monsieur Jean-Paul Delcroix et monsieur Rudy Deleeuw (FGTB)

Copie aux responsables des 3 organisations régionales de la CSC et de la FGTB